

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **37 (1979)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Economie internationale¹

Tome 1: Automatismes et structures

Tome 2: Internationalisation et intégration ou coopération

Bien qu'étant l'inspirateur et le principal auteur de cet ouvrage en deux volumes, M. Weiller est entouré d'un certain nombre de collaborateurs, la plupart professeurs aux hautes écoles parisiennes. Le nom de l'un d'entre eux, M. Jean Coussy, figure sur la couverture du Tome 1. La matière traitée est à tel point riche et vaste qu'il ne nous est guère possible de l'analyser fondamentalement dans le présent compte-rendu. Dès lors, sans déprécier nullement l'apport de différents collaborateurs à l'ouvrage, nous ne nous attacherons qu'à relever quelques aspects particuliers de l'édifice construit par J. Weiller en nous limitant surtout à ses propres idées. Du reste, ce qu'il présente lui-même est aussi bien le fruit de ses propres recherches que l'examen critique d'œuvres d'auteurs «classiques» contemporains, européens et américains. A remarquer que le vaste ouvrage de M. Weiller et de ses collaborateurs nous démontre que la science économique «internationaliste» de langue française peut bien se comparer à celle qui s'exprime en anglais.

Les conclusions de Weiller ne manquent pas d'originalité, mais il n'émet pas des idées-massues indiscutables. Sa méthode est subtile; il procède, pourrait-on dire, par des touches subséquentes pour formuler des constatations. A propos de méthode, il nous avertit, dans son introduction générale, que son ouvrage représente «une double remontée, théorique et historique» qui permet de mieux mesurer le chemin parcouru en la matière et de mieux comprendre les positions actuelles. Weiller, et avec lui ses collaborateurs, cherchent à aboutir à une argumentation combinant nécessairement faits, théories et politiques, méthode que Weiller présente sous le sigle FTP. Par une tournure d'esprit venant de l'Ecole de Lausanne, je trouve que l'argumentation de Weiller est basée fondamentalement sur le phénomène de l'interdépendance des faits observés. Ces faits sont des éléments constitutifs des structures en mouvement, mais également des interventions transformées en faits, des théories et des politiques. Il y a donc, dans la démarche théorique de Weiller, à mon avis, une opposition à celle qui pourrait être déterminée par le matérialisme historique marxiste.

Comme exemple de problème essentiel que continuent à poser les échanges internationaux, je prends deux questions abordées par Weiller. La première est celle de la monnaie, et la seconde de la politique commerciale.

Si un article intitulé «Les illusions du monétarisme classique» pourrait faire croire au fait que notre auteur oublie toute l'importance pour les échanges internationaux d'un instrument de paiements stable, on est rassuré en lisant son autre chapitre où il examine ce qui se passe sous le régime de la flexibilité des changes et le flottement des monnaies. Il y a aussi le fait que Weiller traite particulièrement d'un problème lié à la monnaie dans un chapitre intitulé «L'expansion internationale des capitaux: les flux majeurs d'investissements et les autres».

Si l'on admet que la fausse théorie des coûts comparés de Ricardo constituait pendant longtemps la clé de voûte de la politique commerciale internationale, on peut être reconnaissant à Weiller de procéder à une «analyse fondamentale» à ce sujet en s'attachant particulièrement à examiner des «situations non ricardiennes». Déjà Pareto avait critiqué Ricardo de s'être limité dans son analyse à certains éléments, en omettant d'autres, en aboutissant ainsi à des conclusions absolues dont celle favorable au libre échange. Or, depuis la première guerre mondiale et surtout depuis la seconde, l'appréciation des structures FTP de l'économie internationale peut conduire à une formule que j'ai mise en avant dans mon livre sur les «Echanges internationaux au XX^e siècle»: contrairement à ce qui se passait avant 1914, où le régime des échanges internationaux était caractérisé par la «liberté», nous sommes acculés actuellement à un régime de «liberté organisée». Weiller et ses collaborateurs mettent l'accent sur des éléments tels qu'ils se manifestent particulièrement depuis le milieu du XX^e siècle, tant dans le Tome 1 que 2, comme les régimes économiques différenciés, l'internationalisation des relations financières et de la production, les sociétés multinationales, les problèmes des pays en développement, etc. Tout cela fait partie d'une situation réelle existante qui autoriserait à écarter le libre échange entre la théorie de Ricardo, et qui postulerait l'application de méthodes réalistes pouvant conduire à une «liberté organisée». En fait, Weiller nous invite ici aussi à réfléchir, en fonction des «structures» en évolution.

Cette réflexion trouve sa source dans la vaste documentation que nous offrent les deux volumes du présent ouvrage, comme également l'œuvre que Jean Weiller a accomplie en présidant à de nombreuses recherches et publications de l'Institut d'Economie appliquée fondée par F. Perroux.

Les deux publications dont nous parlons comportent, d'une part une valeur scientifique incontestable et durable pour les spécialistes de l'économie internationale, d'autre part, on peut affirmer qu'elles fournissent des inspirations utiles aux praticiens de la politique commerciale, qu'ils appartiennent à des organes administratifs nationaux ou internationaux, ou encore à des entreprises de toute nature, engagées dans des relations internationales. Ces remarques nous conduisent à constater que Jean Weiller a droit à notre reconnaissance pour nous avoir offert cet ouvrage qui constitue l'expression d'un véritable enthousiasme pour une science qui lui est chère.

ALBERT MASNATA

L'économie et les statistiques agricoles²

La FAO publie un bulletin mensuel depuis 1948. Les premières années, il ne contenait que des tableaux statistiques et il a repris la formule en 1978. Mais pendant 25 ans, de 1952 à 1977, des articles ont paru dans le Bulletin, dont les principaux viennent d'être rassemblés en un volume. Ils peuvent se classer de deux façons:

1. Territoriale. Les articles concernent tantôt les pays développés à économie de marché, tantôt les pays en développement à économie de marché, tantôt les pays à économie centralement planifiée, rarement le monde dans son ensemble.
2. Analytique. Sept articles concernent les enquêtes, sondages et autres méthodes statistiques. Six autres sont consacrés à la planification agricole. Sept à l'emploi en

agriculture. Huit aux institutions rurales (réforme agraire, crédit, assurances, enseignement). Sept à la commercialisation des produits agricoles. Huit à leur stockage et leur consommation. Quelques-uns à des problèmes plus particuliers comme l'introduction des variétés céréalières à haut rendement.

Les auteurs des articles sont soit des économistes, soit des sociologues, soit des agronomes, soit des statisticiens, d'origine le plus souvent anglo-saxonne, comme le personnel de la FAO.

L'ensemble fait honneur à la FAO. Certains de ces articles figurent dans toutes les bonnes bibliographies, tel celui que Rosenstein-Rodan a consacré au chômage déguisé en agriculture, ou bien l'étude de Goreux sur les projections de la consommation alimentaire, ou encore la perspective mondiale brossée par E. M. Ojala à la fin de la 14^e Conférence internationale des économistes ruraux, en 1970. La moyenne des articles n'est pas d'un niveau scientifique élevé, mais ils constituent une base large et solide pour l'étude de l'économie rurale à travers le monde.

JEAN VALARCHÉ

Eléments de géographie économique³

L'auteur est aussi à l'aise en économie qu'en géographie. La différence d'optique n'obscurcit pas son regard et il double la mise sans effort apparent. Il va même plus loin: le lecteur apprendra aussi de l'histoire. Et si le complexe espace-temps est parfois emmêlé, la faute en est sans doute à la nature des choses.

Les analyses économiques méritent une grande attention. La première déjà, qui fait passer le circuit par 3 pôles (entreprises, ménages, marchés) alors que les manuels d'Economie politique ne mentionnent que les deux premiers, mais en les reliant suivant 2 modes (réel et monétaire) qui donnent lieu à des marchés. La différence s'explique par la conception même du marché, qui est passif, comme un simple réceptacle des décisions, pour les économistes, alors que P. Claval, en lui donnant la même nature «polaire» qu'aux entreprises et aux ménages, rappelle la distinction classique production-distribution-consommation. «Tout se passe entre 3 pôles» affirme P. Claval, p. 16; la formule pourrait aussi évoquer comme troisième partenaire l'Etat, qui est un décideur indépendant des entreprises et des ménages. Le rôle économique de l'Etat est indiqué au chapitre VII.2 (les agents macro-économiques et l'équilibre spatial), mais au total il apparaît peu, sans doute parce que P. Claval décrit des mécanismes plutôt que des institutions.

Comme tous les manuels récents d'Economie politique, l'ouvrage traite à la fois des mécanismes du marché et des mécanismes globaux. L'analyse est d'une grande habileté, qu'il s'agisse d'exposer la formation d'un prix en régime de concurrence ou les externalités que suscite la croissance. Elle est aussi d'une grande finesse pour expliquer pourquoi le mécanisme de marché n'est pas toujours rééquilibrant (p. 107) ou pourquoi le changement de dimension des marchés provoque un changement dans l'ajustement des décisions. Le rôle de l'information est souligné dans l'excellent paragraphe qui s'intitule «l'économie de la communication des informations et des externalités». Le rôle de la banque dans l'équilibre spatial est décrit par Claval avec autant de précision que par Cabasse.

L'histoire économique, présente tout au long du livre, intervient en force à partir du chapitre XI (Progrès technique et organisation de l'espace). Certaines appréciations de Claval éveilleront la contradiction. Ainsi p. 58, peut-on opposer le modèle libéral et la situation présente en disant que le pouvoir est partout actuellement? Il me semble que le modèle libéral repose sur une compensation des pouvoirs plutôt que sur une absence de pouvoir et nous trouvons aujourd'hui une telle compensation dans la plupart des pays capitalistes: le pouvoir syndical, le pouvoir gouvernemental, le pouvoir de l'opinion compensant le pouvoir patronal.

L'auteur résume l'histoire économique de l'Occident en écrivant qu'un système économiste a succédé au système mercantiliste, ce qui n'est pas douteux, et que l'évolution s'explique par la domination d'une nouvelle philosophie: l'utilitarisme. Pourtant, en Angleterre, la révolution industrielle est antérieure à la diffusion de l'utilitarisme, qui me paraît constituer plutôt une justification qu'un antécédent du nouveau système économique. Le changement de système me paraît mieux expliqué par le progrès du commerce international et en remontant aux sources on trouve bien une mentalité particulière, mais qui date des origines de l'Europe, non du XVI^e ou du XVIII^e siècle.

La suite de l'histoire indiquée p. 293 soulève une autre objection. Peut-on dire que la colonisation, interrompue après l'échec du mercantilisme, reprend après 1870, mais que cet impérialisme est inutile parce que les nations européennes viennent de découvrir le secret de la croissance continue? La colonisation n'a jamais cessé au XIX^e siècle (Algérie, expansion des Anglais dans l'Inde, des Russes dans l'Asie Centrale) et, si la croissance continue avait été découverte au XIX^e siècle par la diffusion du pouvoir d'achat intérieur, pourquoi le secret aurait-il été perdu au XX^e siècle? Bien des remarques de P. Claval seront retenues par les économistes, mais le classement en 2 voies de croissance (spécialisée et complexe) simplifie trop l'évolution des économies nationales. Il conduit l'auteur à affirmer (p. 297) que l'Union Soviétique pratique depuis 1920 la croissance par élargissement du marché intérieur. Pourtant Calvin Hoover, professeur d'Economie politique à Duke University, a écrit après un voyage en Union soviétique en 1931⁴ «Le standard de vie du travailleur est inférieur à ce qu'il était à l'époque du tsarisme au point de vue de la nourriture, du vêtement et du logement». Est-ce que les différences des croissances ne s'expliquent pas surtout par les différences des systèmes?

C'est le propre d'un livre engagé que de susciter la contradiction. Elle indique surtout que l'exposé se lit constamment avec intérêt, parfois avec passion.

JEAN VALARCHÉ

Le droit du travail et de la sécurité sociale⁵

La Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, dont le siège est à Genève, et dont le premier congrès mondial remonte à 1951, manifeste dans les domaines qui sont de sa compétence une activité très positive sous l'angle du droit comparé. Son congrès le plus récent — le neuvième — a eu lieu l'année dernière à Munich, du 12 au 15 septembre; trois thèmes y ont été traités, rassemblant 67 rapports provenant de 25 pays.

En attendant la parution des rapports généraux, les organisateurs du congrès ont d'ores et déjà publié les rapports nationaux, en deux gros volumes totalisant plus de mille pages. Il n'est guère imaginable, dans le cadre d'une courte notice bibliographique, de rendre compte en détail de ces différents travaux, dont la plupart sont fort substantiels; aussi convient-il de se limiter à ce qui paraît constituer l'essentiel.

Le premier thème du congrès de Munich s'intitulait *L'arbitrage et le rôle des tribunaux de travail: L'administration de la justice en droit du travail.*

Le règlement des litiges relatifs aux rapports de travail pose des problèmes particuliers, en ce sens que, pour l'une des parties en cause en tout cas (le travailleur), le produit du travail constitue le plus souvent l'essentiel sinon la totalité de ses moyens d'existence: à la dépendance juridique qu'institue le contrat de travail s'ajoute une dépendance économique du travailleur à l'égard de l'employeur. Aussi la loi et la pratique ont-elles, depuis des décennies parfois, institué des procédures de règlement des litiges en partie différentes des procédures ordinaires en matière de droit privé. A cela s'ajoute le fait que le droit du travail doit aussi tenir compte de la possibilité de conflits *collectifs* — situation presque unique en droit des contrats; des voies de droit adaptées à ce genre de litiges doivent aussi être mises sur pied.

Le rapporteur général pour ce thème, le prof. Benjamin Aaron, de l'Université de Californie, avait préalablement dressé un questionnaire à l'intention des rapporteurs nationaux, centrant les recherches sur une comparaison entre l'arbitrage et les procédures juridictionnelles. Il s'agissait par là de déterminer la structure et la composition des organes de règlement des conflits du travail; de dégager les compétences de ces organes; de décrire les procédures de règlement des conflits; d'évaluer enfin les qualités et les faiblesses des organes considérés.

Les divers rapports présentés fournissent souvent d'utiles références à la pratique, montrant par là que le cadre économique, politique et social, sans parler des acquis de l'histoire, a déterminé dans une mesure parfois importante les mécanismes de liquidation des conflits du travail. Le rapport suisse sur ce thème a été rédigé par M. René Schoop, président du Tribunal du travail de Zurich.

Le deuxième thème du congrès, *La situation des travailleurs en cas de maladie*, se situe au point d'intersection du droit du travail et des assurances sociales. La protection du travailleur malade peut en effet être réalisée par le contrat de travail ou par l'assurance en cas de maladie — le plus souvent d'ailleurs par l'un *et* par l'autre.

Diverses questions se posent, lorsqu'un travailleur est empêché, par suite de maladie, d'exercer pleinement son activité professionnelle. Les plus pressantes se rapportent au droit au salaire (le travailleur le perd-il, et le cas échéant, dans quel délai dès la survenance de l'incapacité de travail?) et à la couverture des frais de traitement, tout particulièrement en cas d'hospitalisation. Mais un inventaire plus complet oblige à soulever d'autres interrogations encore: la maladie constitue-t-elle un motif de résiliation du contrat de travail, ou le droit de donner le congé est-il soumis à des restrictions du fait de la maladie? Qu'en est-il du droit aux vacances lorsque le travailleur est malade?

Le rapporteur général pour ce thème, le prof. Detlev Zoellner, directeur du bureau de Bonn de l'Organisation internationale du travail (OIT), avait également invité les

rapporteurs nationaux à répondre à un questionnaire qui facilite la comparaison des solutions retenues par les diverses législations présentées. Le rapport suisse est issu de la plume de M. Bernard Viret, professeur de législation sociale à l'Université de Lausanne.

Le troisième thème était consacré à *La codification du droit du travail*, qui est loin d'être réalisée dans tous les pays. Un tel sujet permet d'aborder le problème des sources du droit, dans un domaine qui est par essence mouvant et ne saurait être enserré de manière trop rigide dans le carcan d'une législation étatique; à côté des sources traditionnelles, les conventions collectives de travail se sont développées considérablement dans nombre de pays, au premier rang desquels la Suisse.

La codification du droit du travail, sous l'aspect formel d'un *code du travail*, ne va pas sans susciter des questions intéressantes pour le juriste, par exemple celle des rapports avec le droit civil et celle des relations avec le droit de la sécurité sociale, qui est parfois, lui-même aussi, codifié.

Les rapporteurs nationaux avaient à répondre à un questionnaire détaillé et systématique du prof. Waclaw Szubert, directeur de l'Institut du travail et des affaires sociales, de Varsovie, rapporteur général pour ce troisième thème. Le rapport suisse a été confié au prof. Walther Hug, de Zurich, dont tous les connaisseurs du droit du travail connaissent le rôle éminent qu'il a joué depuis cinquante ans dans notre pays, en ce vaste domaine.

BERNARD VIRET

Ajustement, commerce et croissance⁶

On sait que la tâche du GATT consiste à réduire les tarifs douaniers et à favoriser le commerce international. Il est toutefois évident que les échanges internationaux ne sont pas une variable indépendante. Leur intensité, leur extension ou au contraire leur déclin sont fonction de la santé de l'économie mondiale. Il n'est donc pas surprenant que l'évolution du commerce entre les pays et les groupes de nations conduise les trois auteurs de cet ouvrage à nous parler des grands problèmes que soulève aujourd'hui une conjoncture économique très particulière. Ils accomplissent cette tâche avec un rare bonheur. Dans un style vivant, ils parviennent à fournir une excellente synthèse des problèmes qui assaillent les gouvernements et les milieux responsables de l'économie. Cet ouvrage facilite beaucoup une meilleure compréhension de notre époque.

La première partie est consacrée à l'impact de l'industrialisation des pays en voie de développement (P.V.D.) sur la structure du commerce mondial. C'est là une question qui figure au premier plan de l'actualité depuis quelques années. On peut estimer que son importance ne fera que croître au cours de la prochaine décennie. Les P.V.D. contraignent les appareils de production des nations industrielles à une restructuration qui ne peut être, à court terme, que financièrement onéreuse et humainement douloureuse. C'est à ce prix qu'il

faut payer l'entrée progressice des P.V.D. dans le concert des nations industrielles, ce dont chacun profitera très largement après coup. Les auteurs soulignent que la diversification industrielle toujours plus étendue que connaissent les P.V.D. s'opère selon un schéma analogue à celui que l'on a pu observer jadis dans nos pays. Ils insistent avec raison sur le fait que la crainte que nous pourrions éprouver de devoir réduire le volume *global* de notre production, avec toutes les conséquences qui en découleraient sur le niveau de l'emploi et le revenu moyen, est dépourvue de tout fondement.

En effet, on constate, chiffres à l'appui, que les pays neufs dont le dynamisme des exportations industrielles est le plus marqué, sont aussi ceux chez qui les importations ont le plus augmenté. Ainsi, de 1963 à 1973, la hausse des importations des P.V.D. en provenance des pays industriels a été supérieure de plus du double à celle de leurs exportations vers les mêmes pays. Or, depuis 1973, cette tendance s'est encore accentuée (p. 36). Si l'on divise les nations industrielles de l'Occident en trois groupes, l'Amérique du Nord, le Japon, et l'Europe (CEE et AELE), on s'aperçoit qu'en 1976 chacune de ces régions a vendu davantage de produits manufacturés à l'ensemble des P.V.D. qu'aux deux autres régions développées réunies. En d'autres termes, l'Europe a exporté plus de produits vers les P.V.D. qu'au Japon et en Amérique du Nord pris ensemble. Ce seul fait explique en grande partie nos difficultés actuelles, en particulier le chômage en certains secteurs et l'insuffisance quasi chronique de main-d'œuvre qualifiée en d'autres. La crise que nous vivons n'a pas le caractère cyclique des crises de surproduction du passé. C'est une restructuration qui s'impose, et non pas des stimulants de la demande. Les auteurs en sont parfaitement conscients puisqu'ils écrivent: «Il est de plus en plus difficile d'expliquer par la faiblesse de la demande globale l'insuffisance de la croissance économique des pays industriels dans les années 70» (p. 43).

La seconde partie de l'étude est consacrée aux erreurs que nous commettons dans la mesure où «les hommes politiques se refusent à reconnaître que la croissance économique passe par la restructuration» (p. 87). Dans nos pays, le marché témoigne d'une tendance fâcheuse à se pétrifier. Une rigidité croissante des facteurs de production ralentit l'indispensable effort d'ajustement de nos appareils de production. Des études récentes publiées en Suisse dénoncent d'ailleurs le même phénomène. Partout, on déplore la faible mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre ainsi qu'une hiérarchie des salaires insuffisamment souple pour signaler l'apparition de pénuries ou d'excédents de main-d'œuvre dans les différentes industries. De plus, l'Etat, cédant aux pressions multiples, agit tantôt en faveur de certaines branches en difficultés parce que déclinantes, tantôt au profit de certains groupes de citoyens. Chacune de ces interventions, prise isolément, paraît justifiée et semble atteindre son but. Considérées toutes ensemble, elles nuisent grandement à la collectivité nationale. Ceux qui recherchent à tout prix la sécurité de leur fonction «demandent en fait à autrui de payer le coût de la stabilité de leur emploi et de leur rémunération» (p. 60).

Nos auteurs s'en prennent surtout à l'inflation dont ils décrivent longuement et minutieusement les effets pernicieux sur l'économie industrielle. Ce fléau, redoutable entre tous, ne peut plus être contrôlé dès qu'il se déclenche. Il rend toute prévision économique impossible, décourage les investissements de plusieurs façons, crée un environnement hostile à la croissance, multiplie les imprévus et répand partout l'anxiété. Aussi la tâche

essentielle des gouvernements est-elle à l'heure actuelle de ramener durablement l'inflation à son niveau de 1955-65. En auront-ils le courage? C'est une autre question, car «les avis des économistes ont leurs limites. Tous les grands problèmes et toutes les grandes difficultés qu'une économie nationale (ou l'économie mondiale) peut rencontrer se révèlent, en dernière analyse, être essentiellement de caractère politique» (p. 71).

FRANÇOIS SCHALLER

¹ Jean Weiller: *Economie internationale*, Tome 1: *Automatismes et structures*, Tome 2: *Internationalisation et intégration ou coopération*; Ed. Mouton, Paris et La Haye, reprises par «Walter de Gussyter and Co», 1000 Berlin-West 30.

² FAO: *L'économie et les statistiques agricoles*, Rome, 1978.

³ P. Claval: *Eléments de géographie économique*, Ed. Genin, Paris, 1977.

⁴ Calvin Hoover: *La vie économique de la Russie soviétique*, Paris, Gallimard, 1932.

⁵ Les rapports du congrès sont publiés par les prof. Gerhard Müller et Franz Gamillscheg, sous la désignation: Volume II, parties 1 et 2. XI + 1071 pages, Verlagsgesellschaft Recht und Wirtschaft mbH, D 69 Heidelberg, 1978. N° de référence: ISBN 3-8005-6395-9. — Le volume I contiendra les rapports généraux et la relation des séances du congrès; sa parution est attendue pour 1979.

⁶ Richard Blackhurst, Nicolas Marian, Jan Tumilir: *Ajustement, Commerce et Croissance dans les pays développés et les pays en voie de développement*; GATT, n° 6; Genève, septembre 1978; 106 p.